



GT CNEA

Réforme et rénovation des BTSA

DGER/SDES/BFES

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

Sommaire

1. Arrêté dispenses d'épreuves de tronc commun
2. Arrêté équivalences d'épreuves entre les BTSA VO/ACB/MVAOE
3. Arrêté sur les dispositions transitoires TC/VO 2009 et 2010–TC/VO 2022
4. Arrêté modificatif relatif à la formation semestrielle de BTSA
5. Point sur les consultations des BTSA ANABIOTECH/MVAOE/ACB et BioQUALIM



Arrêté dispense d'épreuves de tronc commun

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

Principes et objectifs

- 1 – Comme aujourd’hui, une dispense de tronc commun pour tous les candidats ayant un diplôme à caractère général d’un niveau reconnu comme équivalent ou supérieur par rapport au cadre national des diplômes et certifications professionnelles => permettre des formations accélérées en 1 an
- 2 – Travaux avec le bureau des examens pour sur la base des cas réels clarifier les différentes situations, procédures et pièces exigibles
- 3 – Actualisation de diplômes (ex BUT) et extension à certains cas à bac +2 mais n’ayant pas un diplôme complet mais 120 ECTS (CPGE et L2)

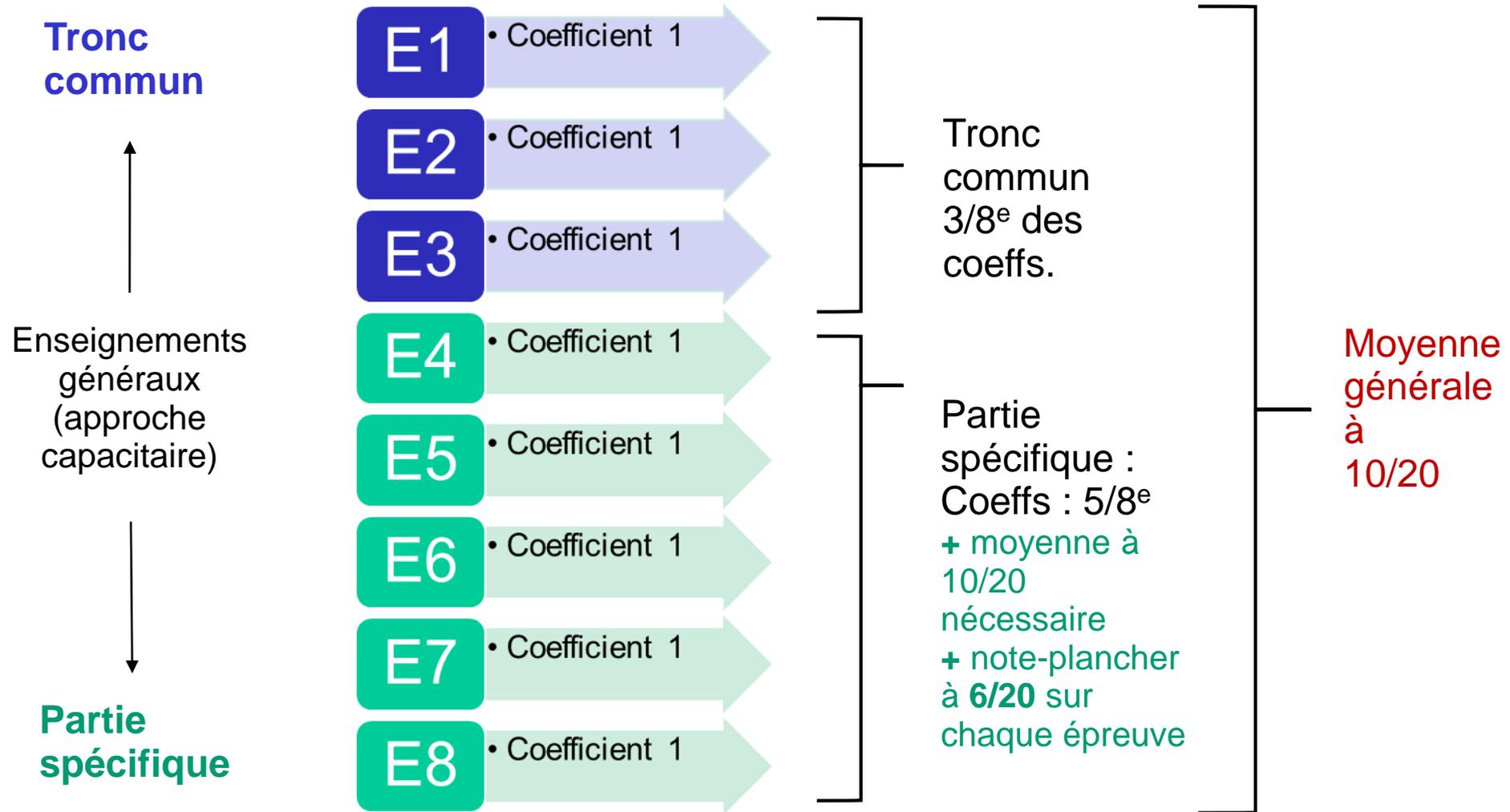
Dispense de tronc commun BTSA

E1 correspond à B1 « S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui »

E2 correspond à B2 « Construire son projet personnel et professionnel »

E3 correspond à B3 « Communiquer dans des situations et des contextes variés »

Modalités de calcul des moyennes et conditions d'obtention du diplôme



Dispense Tronc commun BTSA

Titulaires de diplôme :

- 1) BTSA/BTS/DUT/DEUST/DEUG
- 2) Diplôme national ou d'Etat ou visé par l'Etat (niveau 6 min.)
- 3) Diplôme/titre/certificat (niveau 6 min.) inscrit au RNCP
- 4) Diplôme étranger (niveau 6 min)

ou ayant suivi un **cursus d'études supérieures**:

- 5) CPGE/L2
- 6) Bac +3 (au min) dans une préparation à un diplôme de niveau 7 inscrit au RNCP

Dispense Tronc commun BTSA

Les exemples ci après sont majoritairement issus de cas réels qui ont alimenté la réflexion

Après publication de l'arrêté, il est envisagé de travailler également à une note de service pour clarifier et donner des exemples qui seront utiles tant pour les MIREX que pour les établissements

1) BTSA/BTS/DUT/DEUST/DEUG

- 1) titulaire d'un BTSA Gestion forestière et est candidat à un BTSA Technico-Commercial
- 2) Titulaire d'un BTS MUC Management des unités commerciales et est candidat à un BTSA Gestion forestière

2) Diplôme national ou d'Etat ou visé par l'Etat (niveau 6 min.)

- 1) titulaire d'une licence de langues étrangères appliquées et est candidat à un BTSA Technico-Commercial
- 2) Titulaire d'un diplôme de Masseur-kinésithérapeute (diplôme de niveau 7) et est candidat à un BTSA DATR
- 3) Titulaire d'un diplôme national de master en histoire candidat à

3) Diplôme/titre/certificat (niveau 6 min.) inscrit au RNCP

- 1) Titulaire d'un diplôme d'école de commerce inscrit RNCP et candidat à un BTSA Viticulture-Oenologie

4) Diplôme étranger (équivalent niveau 6 min.)

- 1) Titulaire d'un diplôme universitaire d'agronomie en Afrique du Sud

Pièces justificatives

Cas	Pièces justificatives
1) BTSA/BTS/DUT/DEUST/DEUG	Diplôme Ou Attestation de réussite à l'examen.
2) Diplôme national ou d'Etat ou visé par l'Etat (niveau 6 min.)	Diplôme Ou Attestation de diplôme.
3) Diplôme/titre/certificat (niveau 6 min.) inscrit au RNCP	Diplôme Ou Attestation de diplôme.
4) Diplôme étranger (niveau 6 min)	Diplôme et attestation de comparabilité ENIC-NARIC

5) CPGE/L2

- 1) Actuellement en école de commerce post-prepa et ayant suivi une formation de CPGE et candidat à un BTSA Gestion et Protection de la Nature
- 2) Actuellement en 2e année de licence de géographie et candidat à un BTSA GEMEAU

6) Bac +3 (au min) dans une préparation à un diplôme de niveau 7 inscrit au RNCP

- 1) Actuellement en 4^{ème} année d'école d'ingénieur accessible en post-bac et qui délivre un diplôme de niveau 7
- 2) Actuellement en 4^{ème} année d'école d'arts privée qui délivre un diplôme de niveau 7

Pièces justificatives

Cas	Pièces justificatives
5) CPGE/L2	Relevés de notes et résultats faisant apparaître la réussite de chacune des années de formation (120 ECTS)
6) Bac +3 (au min) dans une préparation à un diplôme de niveau 7 inscrit au RNCP	Relevés de notes des trois années d'études supérieures successives précisant pour chacune des trois années la réussite aux examens (180 ECTS) Et Attestation de la formation faisant apparaître le numéro d'inscription au RNCP

Durée de formation / Notes

La durée de la formation ne peut pas être inférieure à 1 an

Aucune mention n'est accordée au candidat dispensé.

La moyenne des notes est calculée en tenant compte des notes obtenues aux épreuves subies.

Possibilité pour les apprenants de passer la totalité des épreuves (si veut une mention).

Calendrier général des rénovations

Rentrée scolaire 2022	Rentrée scolaire 2023	Rentrée scolaire 2024	Rentrées scolaires 2024 ou 2025
<ul style="list-style-type: none"> -Technico-commercial (TC) -Viticulture-Œnologie (VO) 	<ul style="list-style-type: none"> -Analyses agricoles biologiques et biotechnologiques (Anabiotec) -Science et technologie des aliments (STA) -Agronomie : production végétale (APV) -Production horticole (PH) 	<ul style="list-style-type: none"> -Aquaculture -Aménagements paysagers (AP) -Gestion et protection de la nature (GPN) -Gestion forestière (GF) 	<ul style="list-style-type: none"> -Productions animales (PA) -Gestion des équipements agricoles (GDEA) -Gestion et maîtrise de l'eau (GEMEAU) -Développement, animation des territoires ruraux (DATR) -Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACSE) -Développement de l'agriculture des régions chaudes (DARC)



Equivalence BTSA du domaine des productions végétales

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

Principes et objectifs

Loi 2014 et 2018 sur la formation professionnelle => blocs de compétences

Des rédactions de blocs de compétences du domaine professionnel similaires sur plusieurs BTSA du domaine végétal
=> proposer des équivalences de blocs

=> Facilitation potentielle de parcours multiples

Quels BTSA ? Quels blocs ?

BTSA Viticulture-Oenologie (RS 2022)

BTSA Métiers du Végétal : alimentation, ornement et environnement (RS 2023)

BTSA Agronomie, cultures et biodiversité (RS 2023)

Bloc 6 : Organiser le travail/Organiser l'activité de production/Organiser le travail dans le système de production

Bloc 8 : Accompagner le changement (technique)

ACB : Organiser l'activité de production			MVAOE: organiser le travail dans le système de production			VO : Organiser le travail		
Champs de compétences	SPS	Capacités évaluées	Champs de compétences	SPS	Capacités évaluées	Champs de compétences	SPS	Capacités évaluées
Organisation du travail	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des pics d'activité - Gestion des achats et des approvisionnements - Stockage des matières premières agricoles - Préparation d'un audit, d'un contrôle 	<p>C61 : Organiser la combinaison des facteurs de production</p> <p>C62 : Optimiser la politique d'achat et de vente</p> <p>C63 : Assurer le suivi de la qualité de l'activité de production</p>	Organisation du travail	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la main d'œuvre lors des pics d'activité • Médiation entre salariés • Contrôle de la conformité de pratiques au regard d'un cahier des charges 	<p>C61- Gérer des équipes de travail</p> <p>C62- Gérer l'activité de production du système de production</p> <p>C63-Mettre en œuvre la démarche Qualité, Sécurité et Environnement de l'entreprise</p>	Organisation du travail	<p>Gestion de la main d'œuvre lors des pics d'activité</p> <p>Médiation entre salariés</p> <p>Mise en œuvre des démarches QSE</p>	<p>C61 : Gérer une équipe au travail</p> <p>C62 : Mettre en œuvre une démarche qualité sécurité environnement</p> <p>C63 : Gérer l'activité de production de l'entreprise</p>

ACB : Accompagner le changement technique			MVAOE : Accompagner le changement			VO : Accompagner le changement technique		
Champs de compétences	SPS	Capacités évaluées	Champs de compétences	SPS	Capacités évaluées	Champs de compétences	SPS	Capacités évaluées
Accompagnement au changement technique dans un contexte de transitions	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des freins et leviers culturels, agronomiques et sociotechniques au changement - Apport d'un appui technique - Co-conception d'une réponse à des enjeux identifiés - Accompagnement à la mise en œuvre d'un projet collectif 	<p>C81 : Transcrire un plan d'action en faveur du changement technique</p> <p>C82 : Eclairer une prise de décision technique dans le cadre d'un plan d'action</p>	Accompagnement au changement technique	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'essais / conduite d'expérimentation • Elaboration d'une stratégie d'adaptation d'un système de production • Formulation d'un conseil lié à la conduite de production 	<p>C81-Décliner un plan d'action en faveur du changement technique</p> <p>C82- Produire des références</p> <p>C83- Elaborer des réponses dans le cadre de l'accompagnement</p>	Accompagnement technique	<p>Réalisation d'essais / Conduite d'expérimentations</p> <p>Construction d'un plan d'action incluant un changement de pratiques</p> <p>Formulation d'un conseil lié à la conduite d'une production</p>	<p>C81 : Formaliser un plan d'action en faveur du changement technique</p> <p>C82 : Produire des références techniques</p> <p>C83 : Formuler des conseils</p>

Exemple



Titulaire d'un BTSA ACB en juin 2025

-> peut obtenir un BTSA MVAOE s'il valide aussi B4, B5 et B7

/!\ temps de formation ne peut être inférieur à 1 an



Arrêté dispositions transitoires TC/VO 2009- TC/VO 2022

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

Principes et objectifs

- Comme lors de chaque rénovation, permettre une transition entre le diplôme ancien et le diplôme rénové, pour des candidats ayant échoué à la dernière édition avant rénovation
- Chance supplémentaire via une session rattrapage en septembre
- prévu par l'article 10 de l'arrêté du 17 février 2021 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur agricole, spécialité « viticulture-œnologie »
- prévu par l'article 10 de l'arrêté du 17 février 2021 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur agricole spécialité « technico-commercial »

Equivalences d'épreuves BTSA VO 2009 et 2022

- Possibilité de bénéficier d'équivalences d'épreuves, si notes aux épreuves > ou = 10
- Session de rattrapage prévue en septembre
- Coefficient des épreuves = 1

BTSA LMD :

- Session de rattrapage
- Le jury se prononce sur les équivalences d'épreuves (sur la base du tableau)

Epreuves fixées par l'arrêté du 21 juillet 2009 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur agricole option « viticulture-œnologie »		Epreuves fixées par l'arrêté du 17 février 2021 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur agricole spécialité « viticulture-œnologie »	
Epreuves	Epreuves	Blocs de compétences	Capacités globales correspondantes
E1	E1	B1	S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
Pas d'équivalence	E2	B2	Construire son projet personnel et professionnel
E2+E3 *	E3	B3	Communiquer dans des situations et des contextes variés
E6	E4	B4	Conduire une production viticole
E6	E5	B5	Conduire une production vinicole
E6	E6	B6	Organiser le travail
Moyenne E7.1 + E5**	E7	B7	Proposer une stratégie de production vitivinicole
Pas d'équivalence	E8	B8	Accompagner le changement technique

Equivalences d'épreuves BTSA TC 2010 et 2022

- Possibilité de bénéficier d'équivalences d'épreuves, si notes aux épreuves > ou = 10
- Session de rattrapage prévue en septembre
- Coefficient des épreuves = 1
- Pas d'épreuve facultative

BTSA LMD :

- Session de rattrapage
- Le jury se prononce sur les équivalences d'épreuves (sur la base du tableau)

Epreuves fixées par l'arrêté du 3 juin 2010 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur agricole option « technico-commercial »		Epreuves fixées par l'arrêté du 3 juin 2010 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur agricole option « technico-commercial »	
Epreuves	Epreuves	Blocs de compétences	Capacités globales correspondantes
E1	E1	B1	S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
Pas d'équivalence	E2	B2	Construire son projet personnel et professionnel
E2+E3*	E3	B3	Communiquer dans des situations et des contextes variés
E5 + E7**	E4	B4	Gérer un espace de vente physique ou virtuel
Pas d'équivalence	E5	B5	Optimiser la gestion de l'information des processus technico-commerciaux
E5 + E7**	E6	B6	Manager une équipe commerciale
E5	E7	B7	Développer une politique commerciale
E7	E8	B8	Assurer la relation client ou fournisseur
E. opt***	E. opt	Epreuve optionnelle***	Communiquer dans une deuxième langue étrangère dans un contexte professionnel



Arrêté modificatif relatif à la formation semestrielle du BTSA

Arrêté du 8 juillet 2021

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

Modification de l'annexe 1

La dérogation à l'étanchéité des semestres avait déjà été prévue pour la langue vivante du tronc commun, la présente modification vise à l'ajout d'une dérogation pour tous les enseignements de langue :

- Langue vivante (tronc commun, C3.2)
- Langue optionnelle des BTSA TC
- Langue professionnelle (ex : BTSA GDEA)



BTSA en rénovation

BTSA Métiers du Végétal : alimentation, ornement et environnement

BTSA Analyses biologique, biotechnologies, agricoles et environnementales

BTSA Agronomie, cultures et biodiversité

BTSA Qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

Modification des intitulés STA/PH/APV

- **Groupes de réflexion (mai 2021)** avec des personnels de l'enseignement agricole, élèves et autorité académique:



Consultation publique sur 4 intitulés (juillet-octobre 2021)

Diffusion via article sur le site du ministère, communication au Services Régionaux de la Formation et du Développement (SRFD), mail aux membres de la CPC

412 réponses

22% de professionnels

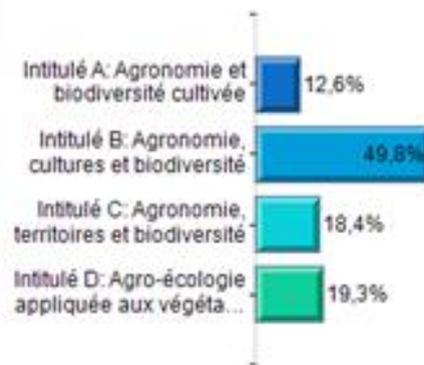
10% d'étudiants en BTSA

44% d'enseignants de l'enseignement agricole

Les spécialités de BTSA vague 2

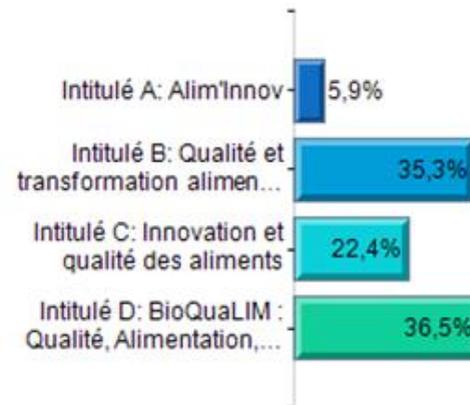
32. Parmi les 4 intitulés, mon préféré est

Taux de réponse : 100,0%



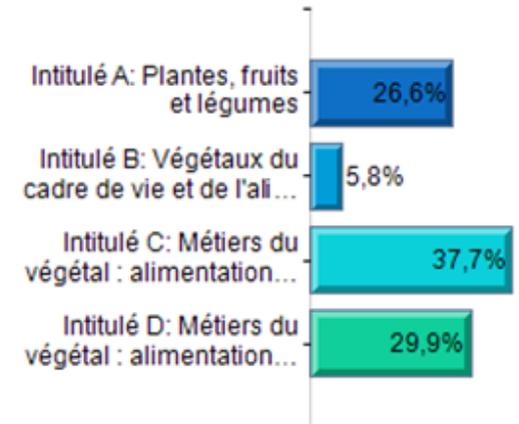
82. Parmi les 4 intitulés, mon préféré est

Taux de réponse : 100,0%



57. Parmi les 4 intitulés, mon préféré est

Taux de réponse : 100,0%



Les spécialités de BTSA vague 2

Sciences et Technologies des Aliments (STA) -> **Qualité, Alimentation, Innovation et Maîtrise sanitaire (BioQUALIM)***

Production Horticole (PH)-> **Métiers du végétal : alimentation, ornement et environnement (MVAOE)***

Agronomie, productions végétales (APV) -> **Agronomie, cultures et biodiversité (ACB)***

Analyses biologiques, biotechnologiques, **agricoles et environnementales**
*(ANABIOTEC)

Retours des consultations – Remarques générales sur la réforme BTSA

- Rappel des positions d'opposition à la semestrialisation par certains
- Questions autour de la construction des unités d'enseignement et des situations d'évaluation
- Besoin en formation et accompagnement sur de nouvelles compétences (management, langues vivantes, RSE/qualité, outils numériques entres autres)
- La répartition des horaires par module et heures de pluridisciplinarité ne sont plus indiquées
- Des éléments concernant l'évaluation qui seront des éléments indiqués dans la note de cadrage (évaluateurs externes, capacités intermédiaires coeff 1, modalités plus précises d'évaluation)
- Modalités autour des périodes en entreprises : valorisation et évaluation

Retour des consultations- BTSA ANABIOTEC

01 décembre jusqu'au 15 janvier 2022 - 12 retours

Principaux retours ou questions :

- Des questions et précisions autour de la capacité 8.
- La continuation après le BTSA : poursuite d'étude en ATS, débouchés professionnels autres que de la santé
- Les seuils à 27 des matières professionnelles, particulièrement physique-chimie et biologie avec les contraintes de l'espace des laboratoires

Retour des consultations- BTSA Métiers du végétal : alimentation, ornement et environnement

14 janvier au 15 février 2022- 9 retours

Principaux retours ou questions :

- Changement d'intitulé de la spécialité
- Délimitation du périmètre avec le BTSA ACB
- Questions autour du bloc de compétence 8 et modalités d'évaluation surtout sur la C8.2 « production de références »
- Questions sur les différences d'enseignements entre M4 et M5

Retour des consultations- BTSA Qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire

14 janvier au 15 février 2022- 6 retours

Principaux retours ou questions :

- Valorisation et intégration des périodes en milieux professionnels dans la formation
- Besoin en formation des enseignants sur différents aspects et en accompagnement

Retour des consultations- BTSA Agronomie, cultures et biodiversité

14 janvier au 15 février 2022- 8 retours

Principaux retours ou questions :

- Changement d'intitulé de la spécialité (intégration de la notion de biodiversité dans le référentiel de diplôme)
- Utilisation des outils numériques (SIG, logiciel R...) et niveau à atteindre
- Evaluation et valorisation des périodes en milieux professionnels